

COMPTE RENDU PRESSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2015

1 - VOTE DES SUBVENTIONS

Le conseil Municipal a voté les subventions accordées au titre de l'année 2015, pour un montant total de 132 681 € réparti comme suit :

SOCIAL	12 517
CULTUREL	19 400
SPORTS	34 900
ENSEIGNEMENT	45 088
PROJET	10 376
DIVERS	10 400

2 – CONTRAT AVEC TECHNI'CITE POUR MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CREATION D'UN TERRAIN DE FOOT BALL SYNTHETIQUE

Le conseil municipal a approuvé l'adoption d'un contrat avec le cabinet Techni'cité qui sera chargé d'accompagner la Commune pour les travaux de création d'un terrain de foot Ball synthétique. Cette mission coutera 14 350 € HT.

3- PROJET DE SCHEMA COMMUNAUTAIRE DE MUTUALISATION –AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le schéma communautaire de mutualisation mis en place au sein de la communauté de communes Loir et Sarthe a été présenté au conseil municipal .Ce schéma a pour objet d'effectuer des économies en regroupant des services, des missions et des achats. Cet effort de mutualisation existe déjà mais devra être poursuivie et améliorée.

4- REPRESENTATION AU SEIN DE LA CDAC (COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL)

Deux conseillers municipaux ont été désignés afin de remplacer le Maire dans l'hypothèse où il ne pourrait pas siéger au sein de la commission départementale d'aménagement commercial.

Il est rappelé que cette commission est appelée à donner un avis sur les autorisations d'implantation commerciales.

5- TRANSFERT DE LA COMPETENCE « ECLAIRAGE PUBLIC » DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT AU SEIN DU SIEML ET DE SON ADHESION AU SIEML POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC.

Appelé à donner son avis, le conseil municipal a approuvé l'adhésion de la communauté d'agglomération Saumur Loire Développement au syndicat d'électricité de Maine et Loire.